

## PROGRAMME DE FORMATION « ECOLE DU TRANSPORT EXCEPTIONNEL »



### OBJECTIFS

Etre capable de :

- Maitriser la conduite d'un convoi de première catégorie,
- Appréhender les notions de la deuxième catégorie,
- Maitriser l'utilisation des autorisations de transport routier,
- Savoir gérer son escorte (Véhicule pilote et C.R.S.),
- Savoir gérer son itinéraire de transport exceptionnel,
- Appliquer les principes de la conduite rationnelle en convoi exceptionnel,
- Comprendre les principes de l'hydraulique d'un convoi,
- Comprendre les principes élémentaires de la mécanique,
- Mettre en œuvre les différentes remorques du marché,
- Maitriser les différentes méthodes de calage et d'arrimage en fonction du chargement,
- Maitriser la réglementation du transport exceptionnel en 1<sup>o</sup>, 2<sup>o</sup> et 3<sup>o</sup> catégorie,
- Formation et test CACES® R 372 catégorie 10.



### PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Conducteur poids lourd titulaire du permis CE, d'une FIMO et ou FCO en cours de validité, ayant satisfait à l'évaluation initiale.
- Age minimum : 18 ans.



### QUALIFICATION DES INTERVENANTS

- Formateurs qualifiés EURO TEAM CAPELLE ayant plus de 5 ans d'expérience dans le convoi exceptionnel.



### MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
- Salles de cours équipées en vidéo-projection,
- Livret individuel de suivi de formation,
- Alternance Théorie / Pratique.



### EFFECTIFS

- Théorique : 12 personnes maximum en salle.
- Pratique : 4 personnes / Véhicule.



## DUREE ET HORAIRES

- Durée totale : 450 Heures soit 13 semaines.
- 7 Heures / Jour.



## PROGRAMME

- *Techniques et matériels* : 95 Heures
- *Réglementation T/E* : 70 Heures
- *Conduite et manœuvres (pratique et écoute pédagogique)* : 151 heures
- *Connaissances générales* : 51 Heures
- *Comportement au poste de travail* : 55 Heures
- *Test CACES® R372 10 Engins de chantier* : 7 Heures.
- *F.I.P.* : Formation Initiale au Véhicule de Protection : 21 Heures



## SANCTION

Attestation de formation Transport Exceptionnel 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> Catégorie Longueur et Largeur.

